



Changement de convention: passage à la convention du 04 juin 1983

Par **tartine**, le **06/10/2008** à **15:58**

Bonjour, je suis employée dans une crèche et nous devons appliquer une nouvelle convention: 04 juin 1983. Un DLA nous a proposé un questionnaire qui est très restrictif à mon goût sur nos postes, nos responsabilités, nos devoirs...complètement différent des tableaux proposés par la nouvelle convention qui nous permet de nous évaluer, comptabiliser un coefficient!

J'aimerais savoir si c'est légal de baser notre entretien, avec ce DLA, à partir de ce document, afin de nous adjuger une pesée.

Peuvent-ils fractionner notre salaire en y incluant une prime? (ils pensent que nous sommes actuellement trop payés!)

Merci pour votre réponse!

Bien sincèrement...